

Offre Ref : 357761

Etablissement public administratif interdépartemental

Archéologue territorial - Premier Moyen Âge

Date de publication : 19/01/2017

Date limite de candidature : 17/03/2017

Date prévue du recrutement : 02/05/2017

Durée de la mission : Poste permanent : contrat jusqu'à 3 ans

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste : Assure la conduite d'études de mobilier en céramique ayant trait au Premier Moyen Âge
Conduit et participe à des opérations d'archéologie préventive (diagnostics et fouilles) ayant trait au Premier Moyen Âge, en milieu rural et urbain, principalement en contexte d'habitat
Assure la coordination technique des chantiers avec les partenaires (aménageurs, Inrap, Collectivités, services internes des Départements). Participe au développement de la recherche scientifique dans le domaine chronologique qui lui incombe

Information

Assure la mise à jour des évolutions méthodologiques concernant les études de mobilier
Assure la mise à jour des évolutions techniques opérationnelles et de traitement post-fouilles
Assure la constitution et l'animation d'un réseau de collaborations avec des partenaires scientifiques (Cnrs, Inrap, Université...)

Encadrement

Dirige les opérations dans le respect de la réglementation archéologique, des règlements d'hygiène et de sécurité, du cahier des charges scientifique de l'État et du contrat de fouille de l'établissement (objectifs scientifiques, délais et coût, etc.) Assure l'encadrement des équipes de chantier. Est garant de la qualité des études de mobilier archéologique qui lui sont confiées et des opérations archéologiques aux plans technique et scientifique et des délais de réalisation

Technique

Assure la coordination technique de mise en œuvre, de conduite et de remise en état finale des opérations d'archéologie préventive. Coordonne la rédaction des rapports de fouille

Recherche

Propose les projets de publication dans le cadre de la politique scientifique de l'établissement
Assure la diffusion et la publication des résultats de ses recherches
Participe au développement de la recherche sur le haut Moyen Âge, en partenariat avec les institutions nationales et transfrontalières
Divers Participe à l'ensemble des activités de l'établissement.

Profil recherché : Savoir

- Connaissance de la réglementation archéologique
- Connaissance de la conduite et de la finalisation d'études de mobilier archéologique
- Connaissance de la conduite d'opérations archéologiques
- Connaissance des règlements d'hygiène et de sécurité des travaux publics
- Connaissance des axes de recherches du CNRA, des programmes du CNRS et des Universités

Savoir-faire

- Capacité d'organisation

- Sens de la rigueur et de la méthode
- Qualité d'expression écrite
- Qualité d'expression orale
- Savoir travailler en partenariat
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Capacité à mettre en œuvre une démarche de recherche Scientifique
- Capacité de travail au sein d'une équipe
- Capacité à encadrer et à motiver une équipe

Savoir-être

- Disponibilité
- Mobilité
- Ouverture d'esprit et qualité d'écoute
- Dynamisme
- Démarche collaborative
- Sens du travail en équipe

Type de recrutement : vacance d'emploi

Poste permanent ouvert aux fonctionnaires et contractuels

Durée du contrat : jusqu'à 3 ans pour un contractuel

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : SELESTAT

Service d'affectation : Service d'Archéologie et Recherches Scientifiques

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Rémunération : traitement indiciaire - Régime indemnitaire (IFTS et Prime de technicité)

Avantages sociaux : Ticket restaurant Frais de déplacement Frais de transport Participation employeur mutuelle / prévoyance - CNAS

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

ARCHEOLOGIE ALSACE
11 rue Jean François Champollion
67600 SELESTAT

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.